



Rapport annuel

au 30/09/2020

LBPAM ACTIONS EURO

Part R, Part E, Part I, Part GP

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Actions de pays de la zone euro

Document public

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 924 098,60 euros – 879 553 857 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration
Rapport sur le gouvernement d'entreprise
Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Bilan actif
Bilan passif
Hors bilan
Compte de résultat
Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Vincent PENIN**
Président du Directoire – SOFIAP

Administrateurs

- **SF2**
Représentée par M. Vincent MENVIELLE
Directeur du Département Marketing - DBD
La Banque Postale
- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par M. Vincent CORNET
Directeur de la Gestion
La Banque Postale Asset Management
- **La Banque Postale**
Représentée par M. François MARBECK
Directeur du Portefeuille de Diversification – Salle des Marchés - DOF
La Banque Postale

Directeur Général

- **M. Michel SAUGNE**
Directeur de la Gestion
Tocqueville Finance

Directeur Général Délégué

- **Mme Christine LEBRETON**
Gérant Actions Européennes
La Banque Postale Asset Management

Commissaire aux comptes

- **Cabinet PWC AUDIT**
Représenté par M. Frédéric SELLAM

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Vincent PENIN			
SA Société Financière pour l'Accession à la Propriété - SOFIAP	Président du Directoire		
SICAV LBPAM Actions Euro	Président du CA	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	Président du CA	Néant	
SA à directoire AEW	Membre du CS	Néant	
SA à Directoire AEW Europe	RP de LBPAM (Membre du CS)	Néant	
Vincent MENVIELLE			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur du Département Marketing (DBD)	
SICAV LBPAM Actions Euro	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	RP de SF2, administrateur	Néant	
SA LBP Image 7	Administrateur	Néant	
SA LBP Image 9	Administrateur, Président Directeur Général	Néant	
SICAV Le Livret Portefeuille	RP de LBP, administrateur	Néant	
François MARBECK			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur du Portefeuille de Diversification - Salle des Marchés - DOF	
SICAV LBPAM Actions Euro	RP de LBP, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	RP de LBP, administrateur	Néant	
SPPICAV Opportunité Placement Ciloger 1	RP de LBP, administrateur	Néant	
Vincent CORNET			
SA à Directoire La Banque Postale AM	Membre du Directoire	Directeur de la gestion	
SICAV LBPAM SRI Human Rights	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Amérique	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions France	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus France	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Midcap	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Actions Asie Pacifique	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli 2 Ans	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Moyen Terme	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Revenus	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 15	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Profil 50	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
Michel SAUGNE			
SA Tocqueville Finance		Directeur de la Gestion	
Christine LEBRETON			
SA à Directoire La Banque Postale AM		Gérant Actions Européennes	
SICAV LBPAM ACTIONS EURO	Directeur général délégué		

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Le 1^{er} novembre 2020, il sera procédé au transfert de votre SICAV, actuellement géré par LBPAM, à la Nouvelle LBPAM, agréée en tant que société de gestion par l'AMF sous le numéro GP-20000031 et qui gardera le nom de La Banque Postale Asset Management. Cette nouvelle LBPAM se substituera à l'actuelle LBPAM dans l'intégralité de ses droits et obligations.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 7 octobre 2020.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte de marché

La période sous revue (octobre 2019 à septembre 2020) se divise en 3 temps :

- **Octobre 2019-janvier 2020** : les marchés actions ont continué leur redressement (performance du MSCI EMU TR de + 10 % entre le 1^{er} octobre 2019 et le 19 février, le point haut des marchés) soutenus par des changements de politique monétaires plus accommodants pour limiter les effets de la guerre commerciale entre les USA et la Chine. Cette hausse a également été entretenue par l'aboutissement en toute fin d'année 2019, juste avant l'échéance du 15 décembre, des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine en un accord de phase 1, après des mois de tractations et revirements qui ont créé de la volatilité. Par ailleurs, en ce même mois de décembre, la large victoire des Conservateurs aux élections parlementaires britanniques a ouvert la voie à la signature de l'accord de sortie de l'UE négocié par Boris Johnson, ce qui a été un soulagement après plusieurs mois d'hésitations avec un risque de sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'Union Européenne.
- **Février-mars 2020** : la propagation du Covid 19 hors de Chine et les mesures de confinement généralisées ont déclenché la dislocation des marchés actions (- 38 % pour le MSCI EMU TR entre le 20 février et le 18 mars 2020). Le manque de visibilité sur la capacité à maîtriser la contagion et la durée des confinements a mis un coup d'arrêt à l'économie mondiale.
- **Avril-Septembre 2020** : la reprise progressive de l'activité avec des plans de soutien monétaire et budgétaire massifs et le retrait gradué des mesures de confinement, a permis aux marchés actions de rebondir (+ 36 % pour le MSCI EMU TR entre le 19 mars et le 30 septembre) mais sans avoir récupéré la totalité de la baisse (- 15 % pour le MSCI EMU TR par rapport au point haut du 19/2). Désarçonnés par la situation et sans concertation, les gouvernements et les banques centrales de nombreux pays se sont livrés à une course aux stimuli économiques afin de limiter les conséquences économiques désastreuses de cet épisode viral, la règle du chacun pour soi prévalant a eu pour effet la multiplication des initiatives de soutien à l'économie. La priorité a été donnée dans un 1^{er} temps au désengorgement des services hospitaliers totalement saturés pendant plusieurs semaines, ce qui a justifié le confinement général. Une fois la situation stabilisée, à partir de l'été, le redémarrage de l'économie est devenu la priorité, ce qui a permis la réouverture progressive de l'économie et le rebond des indicateurs macro-économiques.

Sur l'ensemble de la période sous revue (1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020), le MSCI EMU TR est en baisse de 8 %. L'énergie (- 38 %), les financières (- 30 %) et les services de communication (- 21 %) ont eu les pires performances sur la période. À l'opposé, les technologies de l'information (+ 15 %) et la santé (+ 5 %) ont eu les meilleures performances. Ce sont les secteurs qui ont le plus bénéficié de la crise sanitaire (digitalisation accélérée pendant la période de confinement, recherche médicale au centre du dispositif de sortie de crise épidémiologique).

Gestion du portefeuille :

La stratégie de gestion a évolué durant la période de revue (octobre 2019-septembre 2020) dû au changement d'équipe de gestion en janvier 2020. Cela a généré une rotation du portefeuille ponctuelle pour l'adapter à la stratégie des nouveaux gérants. Le profil de risque n'a pas été modifié, seules la sélection de titres et l'allocation sectorielle ont été modifiées.

Les lignes ayant fait l'objet d'initiation ou des plus forts renforcements sont : Iberdrola, ING Group, L'Oréal, Munich Re, Air Liquide, Unibail Rodamco, Veolia Environnement, Michelin, Bureau Veritas, Klépierre, Novo Nordisk, Henkel, Imerys, Stora Enso, Scatec Solar, Umicore, Acciona, Amundi, Spie, Smurfit Kappa, Getlink, Nexans, SEB, Prysmian, Plastic Omnium, Sanofi et Legran.

En contrepartie, les lignes suivantes ont été soldées : Davide Campari, Airbus, Akzo Nobel, Amadeus, Anheuser-Busch, Arkema, Santander, CRH, Deutsche Post, EDPR, Eiffage, Enel, Engie, Euronext, Evotec, Ferrovial, FincoBank, Fnac Darty, Generali, Grifols, Inditex, Intesa San Paolo, KBC, KPN, LEG Immobilien, Linde, Moncler, Neoen, NN Group, Orpea, Peugeot, Puma, Qiagen, Repsol, Safran, Scor, Teleperformance, Thales, Total, Unicredit, UPM-Kymmene, Volkswagen et Vonovia.

En février, nous avons introduit en portefeuille Nexans, un leader des câbles pour les télécoms, les énergies renouvelables (éolien notamment) et le bâtiment. Nous avons renforcé nos positions en Essilor, SAP, SEB, STM, Unibail et sur le secteur de l'assurance (Axa, Allianz). À l'inverse, nous avons allégé des titres en forte surperformance (Alstom, Neste Oyj et Novozymes).

En mars, nous avons légèrement renforcé notre exposition au secteur bancaire (ING, Crédit Agricole et BNP Paribas) tout en restant sous-pondéré sur le secteur. Nous avons également renforcé nos positions en Spie, Siemens, EssilorLuxottica, Air Liquide, Nexans et Plastic Omnium. À l'inverse, nous avons soldé nos positions en Deutsche Post et Airbus après le rebond observé en fin de mois.

En avril, nous avons renforcé notre exposition aux secteurs de télécommunication (Orange, Deutsche Telekom), de la santé (Sanofi, Ipsen, Philips), de la consommation de base (Unilever, L'Oréal) et discrétionnaire (LVMH, Valeo). Dans les valeurs industrielles, nous avons diversifié la poche des équipementiers avec l'introduction de Vestas Wind Systems, leader mondial de la fabrication de turbines éoliennes, financé par l'allégement de son concurrent Siemens Gamesa et d'Alstom.

En mai, nous avons introduit en portefeuille EDP. L'électricien portugais produit déjà 66 % de son électricité à partir de sources renouvelables (principalement hydraulique et éolien) et a pour objectif d'atteindre, à horizon 2030, 90 % de production renouvelable (75 % attendus fin 2022) et réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 90 % par rapport aux niveaux de 2005. Nous avons également renforcé LVMH, Iberdrola, Capgemini, Saint-Gobain et notre exposition aux secteurs de l'immobilier (Klépierre, Unibail) qui devrait profiter de la réouverture des centres commerciaux en France et en Europe. À l'inverse, nous avons soldé notre position en Inditex.

En juin, nous avons renforcé nos positions en Adidas, Axa, Danone, ERG, Getlink, ING, Kering, Knorr-Bremse, Orange, SAP, Spie, Unilever et Vestas Wind Systems.

En juillet, nous avons renforcé les positions en Gamesa, Orsted, LVMH, Sanofi, Imerys, Scatec Solar, Veolia Environnement, Umicore et Michelin. Dans les solutions alternatives au plastique, nous avons renforcé Stora Enso et initié une ligne en Smurfit Kappa, un leader dans le papier l'emballage en carton. Par ailleurs, nous avons réduit notre sous pondération dans les financières (Crédit Agricole, BNP, ING, Allianz, Munich RE). Enfin, nous avons allégé EDP suite au départ du CEO.

En août, nous avons renforcé nos positions en Smurfit Kappa, Axa, ASML et Acciona. Par ailleurs, nous avons introduit en portefeuille Kerry Group dans la thématique « Agriculture et alimentation soutenables ». Le groupe irlandais développe des saveurs, arômes et ingrédients pour les secteurs de l'alimentation, des boissons ou des produits pharmaceutiques. Sa stratégie est centrée sur la nutrition, la santé et le bien-être avec des produits naturels et sains ou alternatifs à la viande.

En septembre, nous avons renforcé nos positions en Bureau Veritas, Kerry, Siemens, EssilorLuxottica, Sanofi et Alstom. Par ailleurs, nous avons allégé Siemens Gamesa, Vestas et Neste Oyj.

PERFORMANCES

L'indice de référence est Euro Stoxx dividendes nets réinvestis

Performances	SICAV – Part E	Indice de référence
Sur 1 an	1,31 %	-6,19 %
Sur 3 ans	2,23 %	-2,67 %
Sur 5 ans	24,66 %	22,37 %

Performances	SICAV – Part I	Indice de référence
Sur 1 an	1,80 %	-6,19 %
Sur 3 ans	3,75 %	-2,67 %
Sur 5 ans	27,76 %	22,37 %

Performances	SICAV – Part GP	Indice de référence
Sur 1 an	1,66 %	-6,19 %
Sur 3 ans	2,77 %	-2,67 %
Sur 5 ans	—	—

Performances	SICAV – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	1,09 %	-6,19 %
Sur 3 ans	1,57 %	-2,67 %
Sur 5 ans	23,35 %	22,37 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
LBPAM ISR TRESORERIE M	129 300 792,25	125 461 680,03	254 762 472,28
LBPAM ISR TRESORERIE Z	92 916 114,73	72 448 617,73	165 364 732,46
LINDE PLC		13 199 673,65	13 199 673,65
KERRY GROUP-A	4 580 384,05	6 140 015,16	10 720 399,21
ENEL SPA		10 372 578,29	10 372 578,29
IBERDROLA SA	8 367 425,80	1 776 310,62	10 143 736,42
L OREAL	8 213 909,42	1 770 538,67	9 984 448,09
SANOFI	6 413 070,20	3 146 948,95	9 560 019,15
TOTAL SE		9 452 353,57	9 452 353,57
AIR LIQUIDE SA	7 682 780,85	1 646 159,51	9 328 940,36

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 135,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 107,84 % selon la méthode de l'engagement,
- 107,84 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions I** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/17	2017	Néant	Néant	Néant
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions E** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/17	2017	Néant	Néant	Néant
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions R** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/17	2017	2 963 598,32	455 938,20	2 507 660,12
30/09/18	2018	2 994 830,54	2 994 830,54	0,00
30/09/19	2019	2 264 278,56	2 264 278,56	0,00

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions GP** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/17	2017	Néant	Néant	Néant
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant

QUOTE-PART D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES AU PEA (ART. 91 QUATER L DU CGI ANNEXE II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 96,00 %.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Informations générales	
Montant des titres prêtés en proportion du total des actifs	7,45 %
Montant des titres engagés dans des opérations de prêt de titres	22 948 450 euros soit 7,45 % de l'actif net
Données sur la concentration	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	—
Les 10 principales contreparties pour les opérations de prêt de titres	NATIXIS (79,96 %), UBS EUROPE (9,64 %)
Données d'opération agrégées (opérations de prêts de titres)	
Type, qualité et monnaie des garanties	Cash collateral en Euro
Échéance des titres sous-jacents	
Échéance des opérations	1 jour
Pays des contreparties	FRANCE (79,96 %), SUISSE (9,64 %)
Règlement et compensation	Billatéral
Données sur la réutilisation des garanties	
Part des garanties reçues qui est réutilisée	100 %
Revenus pour l'OPC	14 393,30
Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Nombre de dépositaires	1
Noms des dépositaires	CACEIS BANK
Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Part des garanties détenues sur des comptes séparées ou des comptes groupés, ou sur d'autres comptes	100 %
Données sur les revenus et les coûts des opérations de prêts emprunts de titres	
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'OPC et les tiers en valeur absolue et en % des revenus globaux générés	OPC : 27 132 euros (67 % des revenus) Gestionnaire de l'OPC : 13 363,50 euros (33 % des revenus)

PROFIL DE RISQUE

La SICAV relève de la classification « Actions de pays de la zone euro ». De ce fait, elle comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés d'actions de la zone euro.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque actions** : en raison de son objectif de gestion, la SICAV est exposée au risque actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés d'actions de la zone euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les actions de petites capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative de la SICAV plus importante et plus rapide.

L'exposition de la SICAV au risque actions de pays de la zone euro est au minimum de 60 %.

- **Risque que l'objectif de gestion ne soit pas atteint** : la performance de la SICAV est susceptible de ne pas être conforme à son objectif de gestion.
- **Risque de perte en capital** : la SICAV n'offre pas de garantie en capital ; il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants :

- **Risque de change** : il provient du risque de baisse des différentes devises des titres en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cession temporaires de titres** : la SICAV est exposée au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans un cadre de risque maîtrisé.
- **Risques financiers liés aux placements sur des fonds d'investissement et à l'utilisation de stratégies de gestion alternative** : les fonds d'investissements dans lesquels la SICAV investit ne présentent pas le même degré de sécurité, de transparence et de liquidité que les OPCVM. D'autre part, dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternative peuvent s'exposer positivement ou négativement sur des actions ou des indices actions, elles induisent un risque actions supplémentaire. D'autres risques peuvent être générés par l'utilisation de ces stratégies de gestion alternative, comme le risque de taux, de volatilité, de crédit ou de change. Ce risque reste faible en raison du caractère accessoire de ces placements.
- **Risque de taux lié aux variations des taux d'intérêt** : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser de manière significative.
- **Risque de crédit lié aux variations des rendements ou défauts de paiement relatifs aux émissions privées** : un accroissement des écarts de rendement des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. Ce risque reste faible en raison, à la fois du caractère secondaire des investissements sur des émissions privées et également de la diversification en termes de qualité de signature.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création de la SICAV, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

La société de gestion ne publie pas de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation dans la mesure où elle a opté pour un financement de la recherche sans lien avec les transactions réalisées dans les portefeuilles. La société de gestion a, en effet, recours à un compte recherche étendu à son activité de gestion collective d'OPC et décorrélé de tout mécanisme de commissions de courtage partagées.

INFORMATION LIÉE AU COVID-19

Aucune incidence ou événement significatif lié au COVID-19 n'est à déclarer.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBPAM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBPAM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le critère d'attribution de la rémunération variable est l'atteinte des objectifs individuels de chaque personne concernée.
- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la direction générale et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 100 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 40 % sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBPAM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBPAM et de la DRH.

- Enveloppe de rémunération variable : selon les collaborateurs, le taux d'atteinte maximale varie entre 0 % et 100 % de la rémunération fixe.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2019		Nb de bénéficiaires	
Ensemble des CDI de la Société LBPAM			
	Fixe	19 218 384	230
	Variable + primes	5 902 406	213
Ensemble des gérants LBPAM			
	Fixe	5 248 672	53
	Variable + primes	2 422 400	52
Ensemble des cadres supérieurs non gérants LBPAM			
	Fixe	2 909 459	21
	Variable + primes	1 329 913	18

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	333 641 122,99	342 482 998,96
Actions et valeurs assimilées	282 023 928,17	334 510 280,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	282 023 928,17	334 510 280,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	28 657 951,35	4 375 608,36
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 657 951,35	4 375 608,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	22 959 243,47	3 597 110,40
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	22 959 243,47	3 597 110,40
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 930,41	188 640,09
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 930,41	188 640,09
COMPTES FINANCIERS	394 594,45	494 959,48
Liquidités	394 594,45	494 959,48
TOTAL DE L'ACTIF	334 040 647,85	343 166 598,53

BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	265 977 983,10	333 700 149,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	5 128 519,28	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	36 112 994,41	-3 282 265,69
Résultat de l'exercice (a,b)	723 958,90	8 234 630,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	307 943 455,69	338 652 513,84
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	25 663 400,93	4 514 084,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	25 663 400,93	4 514 084,69
COMPTES FINANCIERS	433 791,23	0,00
Concours bancaires courants	433 791,23	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	334 040 647,85	343 166 598,53

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTÉ DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17,60	157,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 334 952,42	11 470 220,06
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	4 174 700,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	74 372,24	239 739,43
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 409 342,26	15 884 816,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 401,76	5 940,43
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 195,89	13 613,58
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	12 597,65	19 554,01
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 396 744,61	15 865 262,65
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 634 313,98	5 748 253,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	762 430,63	10 117 009,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-38 471,73	-1 882 379,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	723 958,90	8 234 630,35

Les frais de recherche d'un montant de 265 722,43 € sont compris dans le poste « frais de gestion et dotations aux amortissements ».

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
5. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.

- b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêt de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
 - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.
- Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes (type Blacks&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.
9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. Pour les actions R le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,50 % de taux maximum de l'actif net. Pour les actions E le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,50 % de taux maximum de l'actif net. Pour les actions I le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,20 % de taux maximum de l'actif net. Pour les actions GP le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,50 % de taux maximum de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
12. Pour les actions R, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 1,40 % TTC sur l'actif moyen annuel.
Pour les actions E, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 1,19 % TTC sur l'actif moyen annuel.
Pour les actions I, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 0,70 % TTC sur l'actif moyen annuel.
Pour les actions GP, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de 0,51 % TTC sur l'actif moyen annuel.
La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0.09 %.
13. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
14. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de septembre.

Affectation des sommes distribuables*Définition des sommes distribuables*

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action I	Action E, GP et R
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	338 652 513,84	527 790 690,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 133 442,64	7 878 336,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-40 495 837,92	-190 938 761,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	54 162 597,40	35 624 702,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 222 318,83	-42 233 487,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	5 994,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-817 092,04	-774 543,28
Différences de change	-238 382,46	237 110,66
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-34 729 619,01	-6 059 707,16
Différence d'estimation exercice N	23 064 349,33	57 793 968,34
Différence d'estimation exercice N-1	-57 793 968,34	-63 853 675,50
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 264 278,56	-2 994 830,54
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	762 430,63	10 117 009,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	307 943 455,69	338 652 513,84

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 594,45	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	433 791,23	0,14
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	394 594,45	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	433 791,23	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 NOK		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	14 219 632,61	4,62	3 631 052,13	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,06	0,00	309 222,32	0,10	65 250,54	0,02	20 121,53	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 930,41
TOTAL DES CRÉANCES		4 930,41
DETTES		
	Achats à règlement différé	929 914,20
	Rachats à payer	110 769,29
	Frais de gestion fixe	358 500,54
	Collatéraux	24 190 714,58
	Autres dettes	73 502,32
TOTAL DES DETTES		25 663 400,93
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-25 658 470,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
ACTION LBPAM ACTIONS EURO E		
Actions souscrites durant l'exercice	8,29887	119 819,52
Actions rachetées durant l'exercice	-137,76140	-2 089 269,41
Solde net des souscriptions/rachats	-129,46253	-1 969 449,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	473,41613	
ACTION LBPAM ACTIONS EURO GP		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
ACTION LBPAM ACTIONS EURO I		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-95,00000	-1 574 404,47
Solde net des souscriptions/rachats	-95,00000	-1 574 404,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2,00000	
ACTION LBPAM ACTIONS EURO R		
Actions souscrites durant l'exercice	232 284,56940	8 013 623,12
Actions rachetées durant l'exercice	-1 014 927,66226	-36 832 164,04
Solde net des souscriptions/rachats	-782 643,09286	-28 818 540,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 213 193,79086	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
ACTION LBPAM ACTIONS EURO E	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO GP	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO I	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO R	
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
ACTION LBPAM ACTIONS EURO E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	84 606,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO GP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 816,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
ACTION LBPAM ACTIONS EURO R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 277 168,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			28 657 951,35
	FR0010392951	LBPAM ISR TRESORERIE M	4 469 498,04
	FR0012750461	LBPAM ISR TRESORERIE Z	24 188 453,31
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			28 657 951,35

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5 128 519,28	0,00
Résultat	723 958,90	8 234 630,35
Total	5 852 478,18	8 234 630,35
ACTION LBPAM ACTIONS EURO E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30 134,23	227 944,33
Total	30 134,23	227 944,33
ACTION LBPAM ACTIONS EURO GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,29	3,42
Total	1,29	3,42
ACTION LBPAM ACTIONS EURO I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	314,17	50 543,89
Total	314,17	50 543,89
ACTION LBPAM ACTIONS EURO R		
Affectation		
Distribution	2 135 430,39	2 338 917,59
Report à nouveau de l'exercice	3 686 598,10	5 617 221,12
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 822 028,49	7 956 138,71
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 213 193,79086	8 995 836,88372
Distribution unitaire	0,26	0,26
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	403 833,90	586 013,92

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	36 112 994,41	-3 282 265,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	36 112 994,41	-3 282 265,69
ACTION LBPAM ACTIONS EURO E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	810 702,03	-83 978,99
Total	810 702,03	-83 978,99
ACTION LBPAM ACTIONS EURO GP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12,94	-0,93
Total	12,94	-0,93
ACTION LBPAM ACTIONS EURO I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 029,08	-15 740,51
Total	4 029,08	-15 740,51
ACTION LBPAM ACTIONS EURO R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	35 298 250,36	0,00
Capitalisation	0,00	-3 182 545,26
Total	35 298 250,36	-3 182 545,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net Global en EUR	453 300 176,33	440 776 317,66	527 790 690,70	338 652 513,84	307 943 455,69
Action LBPAM ACTIONS EURO E EUR					
Actif net	8 653 405,96	9 097 258,30	8 547 240,62	8 706 970,62	6 926 537,61
Nombre de titres	735,01246	635,62635	602,87866	602,87866	473,41613
Valeur liquidative unitaire	11 773,14	14 312,27	14 177,38	14 442,32	14 630,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-87,82	994,78	115,99	-139,29	1 712,45
Capitalisation unitaire sur résultat	287,72	168,52	165,30	378,09	63,65
Action LBPAM ACTIONS EURO GP EUR					
Actif net	0,00	106,45	105,23	107,61	109,40
Nombre de titres	0,00	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	106,45	105,23	107,61	109,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	3,90	0,96	-0,93	12,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	1,64	1,73	3,42	1,29
Action LBPAM ACTIONS EURO I EUR					
Actif net	27 248,09	33 287,14	33 135,64	1 645 209,85	34 533,76
Nombre de titres	2,00000	2,00000	2,00000	97,00000	2,00000
Valeur liquidative unitaire	13 624,04	16 643,57	16 567,82	16 960,92	17 266,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-102,30	1 154,33	134,98	-162,27	2 014,54
Capitalisation unitaire sur résultat	398,49	270,49	273,75	521,07	157,08
Action LBPAM ACTIONS EURO R EUR					
Actif net	444 619 522,28	431 645 665,77	519 210 209,21	328 300 225,76	300 982 274,92
Nombre de titres	14 520 181,15281	11 710 024,86808	14 351 815,46207	8 995 836,88372	8 213 193,79086
Valeur liquidative unitaire	30,62	36,86	36,17	36,49	36,64
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	0,00	4,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,21	2,56	0,29	-0,35	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,25	0,26	0,24	0,26	0,26
Crédit d'impôt unitaire	0,05	0,05	0,00	0,05	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,62	0,44
Capitalisation unitaire sur résultat	0,43	0,10	0,10	0,00	0,00

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	21 744	6 003 518,40	1,95
ALLIANZ SE-REG	EUR	46 569	7 619 619,78	2,47
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	458 529	6 552 379,41	2,12
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	42 428	3 789 668,96	1,23
KNORR-BREMSE AG	EUR	27 175	2 734 892,00	0,89
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	23 113	5 006 275,80	1,63
SAP SE	EUR	100 580	13 353 000,80	4,34
SIEMENS AG-REG	EUR	83 530	9 011 216,40	2,93
SIEMENS ENERGY AG	EUR	41 765	960 595,00	0,31
SIEMENS ENERGY AG RTS	EUR	41 765	0,00	0,00
TOTAL ALLEMAGNE			55 031 166,55	17,87
BELGIQUE				
UMICORE	EUR	87 245	3 101 559,75	1,01
TOTAL BELGIQUE			3 101 559,75	1,01
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	74 010	4 368 297,15	1,42
NOVOZYMES B	DKK	52 887	2 841 263,26	0,93
ORSTED	DKK	31 486	3 702 841,92	1,20
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	23 901	3 307 230,28	1,07
TOTAL DANEMARK			14 219 632,61	4,62
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	8 955	831 024,00	0,27
IBERDROLA S.A.	EUR	700 692	7 364 272,92	2,39
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	168 033	3 879 881,97	1,26
TOTAL ESPAGNE			12 075 178,89	3,92
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	129 274	5 813 451,78	1,89
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	314 495	4 206 370,63	1,37
TOTAL FINLANDE			10 019 822,41	3,26
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	47 258	6 403 459,00	2,08
ALSTOM	EUR	85 582	3 638 946,64	1,18
AMUNDI	EUR	47 241	2 843 908,20	0,93
AXA	EUR	341 858	5 393 151,81	1,75
BNP PARIBAS	EUR	162 892	5 045 579,70	1,64
BUREAU VERITAS	EUR	192 914	3 715 523,64	1,20
CAPGEMINI SE	EUR	44 830	4 920 092,50	1,60
CREDIT AGRICOLE	EUR	419 620	3 135 400,64	1,02
DANONE	EUR	98 199	5 422 548,78	1,76
DASSAULT SYSTEMES	EUR	30 453	4 864 866,75	1,58
ESSILORLUXOTTICA	EUR	47 610	5 529 901,50	1,80
GETLINK SE	EUR	214 713	2 490 670,80	0,81
IMERYS EX IMETAL	EUR	106 309	3 376 373,84	1,10
IPSEN	EUR	52 078	4 663 584,90	1,52

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERING	EUR	9 181	5 211 135,60	1,69
KLEPIERRE	EUR	167 140	2 003 172,90	0,65
L'OREAL	EUR	25 042	6 951 659,20	2,25
LEGRAND SA	EUR	42 492	2 897 104,56	0,94
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	24 745	9 883 153,00	3,21
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	44 900	4 118 228,00	1,34
NEXANS SA	EUR	74 373	3 682 950,96	1,19
ORANGE	EUR	433 442	3 850 698,73	1,25
PLASTIC OMNIUM	EUR	143 077	3 227 817,12	1,05
SAINT-GOBAIN	EUR	155 953	5 615 867,53	1,82
SANOFI	EUR	134 637	11 488 575,21	3,73
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	55 869	5 924 907,45	1,92
SEB	EUR	27 815	3 863 503,50	1,26
SOITEC SA	EUR	30 779	3 788 894,90	1,23
SPIE SA	EUR	208 838	3 205 663,30	1,04
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	8 209	258 583,50	0,08
VALEO SA	EUR	120 068	3 151 785,00	1,03
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	196 000	3 610 320,00	1,17
TOTAL FRANCE			144 178 029,16	46,82
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	40 012	4 381 314,00	1,42
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	122 061	4 091 484,72	1,33
TOTAL IRLANDE			8 472 798,72	2,75
ITALIE				
ERG SPA	EUR	132 380	2 840 874,80	0,92
PRYSMIAN SPA	EUR	158 452	3 935 947,68	1,28
TOTAL ITALIE			6 776 822,48	2,20
NORVEGE				
SCATEC SOLAR	NOK	184 444	3 631 052,13	1,18
TOTAL NORVEGE			3 631 052,13	1,18
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	6 223	1 958 378,10	0,63
ING GROEP NV	EUR	714 555	4 328 059,64	1,41
KONINKLIJKE DSM	EUR	27 613	3 882 387,80	1,26
ROYAL PHILIPS	EUR	156 121	6 276 064,20	2,03
STMICROELECTRONICS NV	EUR	165 065	4 334 606,90	1,41
UNILEVER NV	EUR	14 186	730 579,00	0,24
TOTAL PAYS-BAS			21 510 075,64	6,98
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	716 994	3 007 789,83	0,97
TOTAL PORTUGAL			3 007 789,83	0,97
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			282 023 928,17	91,58
TOTAL Actions et valeurs assimilées			282 023 928,17	91,58

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM ISR CASH EONIA M	EUR	452	4 469 498,04	1,45
OSTRUM ISR CASH EONIA Part Z	EUR	2 451	24 188 453,31	7,86
TOTAL FRANCE			28 657 951,35	9,31
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 657 951,35	9,31
TOTAL Organismes de placement collectif			28 657 951,35	9,31
Créance représentative de titres prêtés				
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	26 000	2 412 800,00	0,78
TOTAL ESPAGNE			2 412 800,00	0,78
FRANCE				
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	50 300	1 584 450,00	0,51
TOTAL FRANCE			1 584 450,00	0,51
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	36 000	11 329 200,00	3,68
UNILEVER NV	EUR	148 000	7 622 000,00	2,48
TOTAL PAYS-BAS			18 951 200,00	6,16
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			22 948 450,00	7,45
Indemnités sur titres prêtés			10 793,47	0,00
Créances			4 930,41	0,01
Dettes			-25 663 400,93	-8,34
Comptes financiers			-39 196,78	-0,01
Actif net			307 943 455,69	100,00
Action LBPAM ACTIONS EURO GP	EUR	1,00000	109,40	
Action LBPAM ACTIONS EURO R	EUR	8 213 193,79086	36,64	
Action LBPAM ACTIONS EURO E	EUR	473,41613	14 630,97	
Action LBPAM ACTIONS EURO I	EUR	2,00000	17 266,88	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LBPAM ACTIONS EURO R

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 135 430,386	EUR	0,26	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	2 135 430,386	EUR	0,26	EUR



LBPAM ACTIONS EURO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020**

LBPAM ACTIONS EURO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUEE SOUS FORME DE
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
34, rue de la Fédération
75737 PARIS Cedex 15

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable LBPAM ACTIONS EURO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la direction sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02/10/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LBPAM ACTIONS EURO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



LBPAM ACTIONS EURO

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM